



Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets

Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ

Entrée en vigueur de la hausse de la redevance à l'élimination: Un report qui risque de retarder le lancement de bien des projets

Montréal, le 1^{er} avril 2010 - Le Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets (FCQGED), est préoccupé par le report de l'entrée en vigueur de la hausse de la redevance à l'élimination qui était prévue pour aujourd'hui. Il est question d'un délai de quelques mois, voire jusqu'au 1^{er} janvier 2011.

Au cours des cinq années que sera appliquée cette hausse, c'est près de 280 millions de dollars qui serviront à mettre en place le programme de traitement de la matière organique par biométhanisation et compostage ainsi que les diverses mesures que l'on retrouve dans le plan d'action 2010-2015 qui accompagne la nouvelle Politique québécoise de gestion des matières résiduelles. « Il est clair que des projets visant à réduire les quantités de déchets destinés à l'élimination vont être retardés ou pire, ne verront pas le jour », mentionne Louis Charest, président de l'organisme. « Il s'agit du premier faux-pas majeur depuis l'annonce de la politique en novembre dernier; il ne faut pas oublier que l'argent est le nerf de la guerre », poursuit-il.

« L'heure n'est pas à trouver les fautifs, mais bien à trouver une façon d'appliquer cette mesure le plus rapidement possible » soutient Guy Garand, administrateur du Front commun. « Comme nous n'avons pas non plus d'informations qui portent à croire qu'elle sera décalée dans le temps ou bonifiée, il risque d'avoir moins d'argent en bout de ligne, c'est tout. Ce serait peut-être pertinent de trouver la façon d'éviter ça », conclut-il.

Rappelons que le Front commun est favorable à une hausse substantielle de cette redevance et que celle-ci puisse être redistribuée aux municipalités et secteur des industries, commerces et institutions (ICI), mais uniquement en fonction de leur performance environnementale, ce qui n'est pas actuellement prévu.

-30-

Pour information : M. Karel Ménard, (514) 396-2686